

## ANNEXE 2

MTQ, 2002. *Rapport de visite. Route 231 – Près de la rivière Yamaska.*

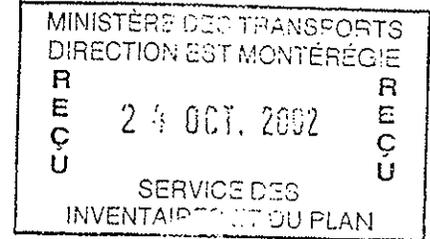
Préparé par : Éric Cloutier, ingénieur, ministère des Transports du Québec. 2 pages



(3) classé  
02-11-15  
K  
6.2.0 C.C. R.D.  
G.P.  
P.N

Québec, le 24 octobre 2002

NOTE À : Monsieur Philippe Nichols, ing.  
Direction Est-de-la-Montérégie



OBJET : **Rapport de visite**  
**Route 231 – Près de la rivière Yamaska**  
Municipalité : **Saint-Hyacinthe**  
N/ref : **0231-01-071(019)02**  
V/ref : **20-5372-8411-B** 6.2.0

Monsieur,

Suite à notre visite du 9 octobre 2002 au site mentionné en rubrique, nous vous transmettons nos commentaires concernant la stabilité de la route et des talus situés dans les secteurs compris entre les chaînages 1 + 279 @ 500m, 1 + 779 ainsi que 2 + 079 @ 2 + 279. 200m.

Rappelons en premier lieu qu'une étude de stabilité de ces mêmes talus fut réalisée en 1992 par notre service (n/ref: 0231-01-071(019)89). Les conclusions de l'étude à ce moment faisaient état de la stabilité précaire des talus et de la nécessité de mettre en place des contrepoids à la base de ces derniers afin d'assurer leur stabilité. De plus, des déformations dans la chaussée avaient été observées à l'époque à différents endroits. Ces déformations étaient causées par le rabattement de la nappe souterraine dû au pompage des eaux souterraines par les arbres en bordure de la route. Un coupe sélective des plus gros arbres avait alors été recommandée.

Lors de notre récente visite, nous avons pu constater d'importantes déformations dans la chaussée entre les chaînages 2 + 079 @ 2 + 279; l'affaissement du pavage avait atteint près de 300 mm par endroit. Aucun signe majeur de détérioration de la route ne fut observé entre les chaînages 1 + 279 @ 1 + 779. Notons également qu'aucune des recommandations

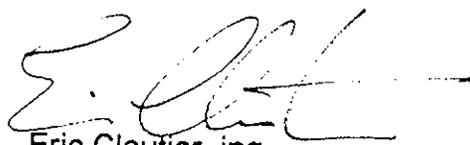


faites dans notre rapport de 1992 pour les deux secteurs ne furent réalisées.

Afin de déterminer la cause probable des déformations dans la chaussée, nous avons pris de nouvelles mesures des piézomètres existants qui étaient toujours en bon état. Le niveau mesuré indique que la nappe souterraine est sensiblement au même niveau que celui mesuré dans le passé. De plus, les tassements maximaux se sont produit à une certaine distance des arbres.

Il est donc de notre avis que les déformations observées dans la chaussée résultent de l'instabilité du talus entre les chaînages 2 + 079 @ 2 + 279. Les travaux recommandés dans notre rapport de 1992 devraient être effectués à court terme. Les risques d'une rupture des talus plus importante sont toujours élevés en raison des correctifs de pavage apportés à plus d'une reprise et de l'érosion de la base du talus. Ces risques seront d'ailleurs augmentés lors du printemps prochain à la fonte des neiges.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous demeurons à votre disposition si de plus amples informations vous étaient nécessaires dans le cadre de ce dossier.



Eric Cloutier, ing.  
Service géotechnique et géologie

EC/jd

c.c. M. Bernard Morin, ing.

418 646-4525

